

DÉCHÈTERIE DE QUIERS-SUR-BEZONDE

• SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire •

Route de Montliard
45270 QUIERS-SUR-BEZONDE

📞 02 38 59 50 25

[Localisation sur carte](#)



▶ HORAIRES D'OUVERTURE

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Mardi et samedi : 9h-12h et 13h-17h

Vendredi : 13h-17h

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Mardi et samedi : 9h-12h et 13h-17h

Mercredi et vendredi : 13h-17h



▶ DÉCHETS ACCEPTÉS

CARTON

GRATUIT

FERRAILLES : ÉLÉMENTS DE CARROSSERIE

GRAVATS

DÉCHETS VÉGÉTAUX (dont souche d'arbre < 15 cm)

TOUT VENANT : MOBILIER, OBJETS PLASTIQUES, ÉLÉMENTS DE CARROSSERIE
PLASTIQUE, OBJETS DIVERS HORS D'USAGE EN DEHORS DES AUTRES BENNES

TEXTILES

DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (sauf ceux des professionnels
spécialisés dans cette catégorie de produits)

Carte de dépôt déchets banals :
Carte rouge pour 4 dépôts (100 €)
ou pour 12 dépôts (300 €)



▶ DÉCHETS REFUSÉS

DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES des
professionnels spécialisés dans cette catégorie de
produits

NÉONS

HUILE DE VIDANGE

HUILE DE FRITURE

RADIOGRAPHIES

BATTERIES AU LITHIUM DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

PILES ET ACCUMULATEURS

BATTERIES

PNEUMATIQUES

AMIANTE

▶ INFOS PRATIQUES

- **APPORT MAXIMUM**
2 m³ par apport.
60 litres par apport par semaine pour les déchets dangereux.
- **VEHICULES INTERDITS** : plus de 3,5 T.
- **CONDITIONS D'ACCÈS**
Résider ou avoir un chantier sur le territoire et être titulaire d'une
carte de dépôt du SICTOM.
- **PROFESSIONNELS EXTERIEURS AU SYNDICAT ACCEPTÉS**
Oui, quand il y a un chantier sur le territoire, à condition d'acheter
une carte de dépôt.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Mise à jour : Mars 2016